

017  
018

# Rapport des activités



# Table des matières

**3**

À PROPOS D'ATQ

**4**

MOT DU PRÉSIDENT

**5**

MOT DE LA  
DIRECTRICE GÉNÉRALE

**6**

DES DONNÉES  
SIGNIFICATIVES

**7-9**

LES SECTEURS  
DE PRODUCTION  
EN CHIFFRES

**10-11**

L'EXPERTISE D'ATQ AU PROFIT  
DES PRODUCTEURS ET  
INTERVENANTS QUÉBÉCOIS

**12-14**

PARTENARIATS  
CANADIENS

**15**

ATQ À L'AVANT-GARDE DES  
NOUVELLES TECHNOLOGIES

**16**

CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

**17**

ÉVÉNEMENTS  
ET RENCONTRES

**18**

REMERCIEMENTS



# À propos d'Agri- Traçabilité Québec

## Historique

C'est en mars 1998, lors de la *Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois*, que le gouvernement du Québec et l'Union des producteurs agricoles (UPA) se sont donné comme objectif la mise en place d'un système d'identification permanente et de traçabilité des produits agricoles de la ferme à la table.

Afin d'atteindre cet objectif, le 25 septembre 2001 un organisme autonome sans but lucratif était créé : Agri-Traçabilité Québec (ATQ). Formée en vertu de la Loi sur les compagnies partie III, ATQ a pour mission de contribuer à l'amélioration de la salubrité alimentaire et à la capacité concurrentielle des producteurs et productrices du Québec. Elle veille à développer, mettre en œuvre et opérer un système d'identification permanente et de traçabilité des produits agricoles tant du règne animal que du règne végétal.

Au fil des ans, ATQ s'est avérée être un leader mondialement reconnu pour le développement, l'implantation et la gestion de systèmes de traçabilité adaptés aux besoins des différentes filières. Son équipe, réputée professionnelle et intègre, innove constamment afin d'accroître la valeur ajoutée pour les producteurs et l'industrie dans son ensemble tout en contribuant à la sécurité alimentaire au bénéfice des consommateurs.

## Objectifs

- Circonscrire et éliminer une crise, en permettant de réagir rapidement à un problème de maladie des animaux d'élevage et d'innocuité des aliments;
- Retracer tout animal identifié à son troupeau d'origine ou tout produit agroalimentaire à son lieu de production, en connaître l'historique, ses déplacements et son emplacement actuel;
- Améliorer la capacité de diagnostic et de surveillance et ainsi réduire les risques liés à l'exportation et à l'importation d'animaux et de produits agroalimentaires.

## Particularités du système québécois

Trois principes fondamentaux constituent le système de traçabilité québécois :

1

L'identification  
des animaux

**Numéro d'identification  
unique de 15 chiffres –  
2 boucles auriculaires  
(visuelle et électronique)**

2

L'identification  
des sites

**Numéro d'identification  
unique de 7 chiffres avec  
code de la province**

3

La déclaration  
des déplacements

**Déclaration de  
déplacements des  
animaux de la naissance  
à l'abattage**

Les animaux doivent être identifiés dès la naissance ou dès leur arrivée en sol québécois à l'aide de deux identifiants et leur propriétaire a l'obligation de déclarer la pose de l'identifiant, en indiquant la date de naissance et le sexe de l'animal ainsi que le site de production où l'animal se trouve.

Par la suite, chaque déplacement de l'animal doit être déclaré dès son entrée sur un nouveau site. Un site peut être un bâtiment, un pâturage, un encan, un centre de tri, une exposition agricole, un abattoir, etc.

Les identifiants choisis par les membres de la filière pour les secteurs bovin, ovin et cervidé sont composés d'une boucle électronique (RFID) et d'un panneau visuel, approuvés par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Ainsi, chaque animal a son propre numéro ISO de quinze (15) chiffres qui le suivra durant toute sa vie.

## Règlements provincial et fédéral

Le système de traçabilité québécois repose sur l'obligation des intervenants de se conformer à la législation provinciale qui régit l'identification de certains animaux et la traçabilité. Il s'agit du *Règlement sur l'identification et la traçabilité de certains animaux (p-42, r.1.1.)*.

De plus, la réglementation québécoise respecte les exigences de la législation fédérale régie par le *Règlement sur la santé des animaux – Partie XV Identification des animaux*.



# Mot du président

## **ATQ, un pilier derrière les grands enjeux alimentaires d'actualité**

C'est avec beaucoup de fierté que, depuis janvier 2018, je préside le conseil d'administration d'Agri-Traçabilité Québec.

Pionnière en matière de traçabilité, ATQ travaille depuis maintenant bientôt 17 ans à développer, gérer et tester différents systèmes de traçabilité, notamment celui des espèces animales réglementées au Québec. Le système d'identification et de suivi des mouvements d'ATQ n'est plus à éprouver et est devenu la référence en la matière ici, mais également sur la scène nationale et internationale.

Au cours des 17 dernières années, mes prédécesseurs ont effectué un travail exceptionnel, chacun d'entre eux ayant contribué à bâtir ce pilier qui est plus que jamais un incontournable face aux enjeux auxquels le milieu agricole et l'industrie alimentaire sont confrontés.

La traçabilité est sans contredit le meilleur moyen de contrôle et de sécurité en cas de crise sanitaire, mais elle peut également contribuer à contrer les abus de fraude alimentaire et à répondre aux questions des consommateurs, de plus en plus avides d'en connaître davantage sur les produits qu'ils consomment, leur provenance etc. Les divers moyens technologiques qui sont maintenant à notre portée ouvriront la porte pour de grandes avancées dans le milieu au cours des prochaines années.

À cet égard, bien que les systèmes d'ATQ soient bien rodés, nous cherchons continuellement à améliorer et à innover afin d'être à l'avant-garde et le plus pertinents possible pour les filières et les entreprises, tout en répondant aux multiples exigences des consommateurs.

Au cours de la dernière année, ATQ a soigneusement développé de nouveaux partenariats, entre autres avec le Réseau laitier canadien (CDN), poursuivant ainsi sa mission de mettre à profit son expertise, tel qu'elle le fait déjà avec le Conseil canadien du porc (CCP) et les Producteurs laitiers du Canada (PLC).

Mon mandat à titre de président d'Agri-Traçabilité Québec prend tout son sens à l'ère d'une politique bioalimentaire, qui permettra le développement compétitif du secteur bioalimentaire, et où la traçabilité permettra d'appuyer l'industrie pour répondre aux aspirations des citoyens et des consommateurs sur différents enjeux, notamment l'achat local, la salubrité, la biosécurité, le développement durable, pour n'en nommer que quelques-uns.

Pour relever tous ces défis, je peux compter sur l'expertise des membres du conseil d'administration et de l'équipe de direction. Chaque geste au quotidien de nos employés permet de rehausser la notoriété d'ATQ.

Au nom du conseil d'administration, j'aimerais remercier chacun d'entre vous, qui année après année, collaborez à l'amélioration de notre système de traçabilité.

**Martin Caron**  
Président



# Mot

de la directrice  
générale

## **Une équipe et une organisation dynamiques !**

L'année 2017-2018 a été marquée par une dose d'énergie constructive impressionnante et des résultats tout aussi impressionnants. L'organisation a établi des orientations afin de valoriser davantage son expertise, son application de traçabilité, la solution AGTWeb ainsi que les outils développés au fil des ans.

Sans contredit, la reconnaissance de la qualité de nos services a mené à l'élaboration de nouveaux partenariats. De plus, le lancement de projets novateurs permet de mettre en valeur la traçabilité et ainsi récompenser tous les efforts consentis par les producteurs et l'industrie. Ces nouveaux projets, tels le développement d'un passeport électronique pour la filière veau du Québec, la contribution au programme Excellence du porc canadien, le développement de la solution nationale de traçabilité TracéLaitier, ont été entrepris de concert avec nos partenaires de longue date, soit les Producteurs de bovins du Québec (PBQ), le Conseil canadien du porc (CCP) et les Producteurs laitiers du Canada (PLC).

L'année a aussi été marquée par l'arrivée de la nouvelle technologie blockchain, promesse d'une traçabilité « de la terre à la table » dans laquelle ATQ s'investit.

Je tiens également à souligner la collaboration continue et efficace avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ainsi qu'avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), notamment dans le cadre de la nouvelle réglementation fédérale à venir.

Toujours présente sur la scène internationale, ATQ a à nouveau été invitée à donner plusieurs conférences, notamment aux États-Unis et en Amérique latine, où son système d'identification et de traçabilité est source d'inspiration.

Les changements opérés en cours d'année reflètent le dynamisme de l'organisation et sa volonté de demeurer pertinente et novatrice. À cet égard, de nouvelles ressources ont joint les équipes de développement et des technologies de l'information d'ATQ. Toujours soucieuse d'offrir le meilleur support qui soit aux intervenants face à leurs obligations réglementaires, notre équipe du Service à la clientèle œuvre en constante collaboration avec tout le personnel d'ATQ. Félicitations pour le travail exceptionnel.

En somme, une très belle année dont nous sommes tous très fiers !

**Marie-Christine Talbot**

Directrice générale

# Nouvelle Des norme données

ISO 9001 : 2015

significatives

Agri-Traçabilité Québec est certifiée ISO depuis 2009. Ainsi, ATQ et l'ensemble de son personnel ont établi, mettent en œuvre et tiennent à jour le système de management de la qualité de manière à améliorer en continu l'efficacité de l'organisation.

Au cours de la dernière année, ATQ a participé à diverses activités afin de se familiariser avec la nouvelle norme ISO-9001 version 2015, et de s'y conformer. Les processus de système sont maintenant supportés par l'application Web Planiso, quant aux processus d'affaires, ils font l'objet d'une documentation permettant au personnel de respecter les exigences d'ATQ et de sa clientèle.

Suite à un audit externe réalisé en février 2018, ATQ est fière d'avoir obtenu la certification ISO 9001: 2015!

Chaque année, la base données d'Agri-Traçabilité Québec enregistre une multitude d'informations, toutes aussi essentielles à la traçabilité les unes que les autres. Ces informations nous permettent d'obtenir des statistiques contribuant à évaluer la performance du système et à analyser l'évolution des données de traçabilité.

Les statistiques qui figurent aux pages suivantes proviennent de données enregistrées du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018. Ces chiffres démontrent bien l'ampleur et l'importance du système de traçabilité du Québec.



Secteur  
**bovin**



**38%**

TÉLÉPHONE  
OU TÉLÉCOPIEUR

**18%**

TRANSFERT  
ÉLECTRONIQUE

**44%**

SIMPLITRACE –  
COMPTE PRODUCTEUR

▲  
PROVENANCE DES DÉCLARATIONS DES PRODUCTEURS

**12 144**

PRODUCTEURS  
ET INTERVENANTS  
ACTIFS\*  
ENREGISTRÉS  
DANS LA BASE  
DE DONNÉES

**2 236 098**

DÉCLARATIONS  
TRANSMISES\*

**565 455**

IDENTIFIANTS  
COMMANDÉS

\* Ayant transmis  
des données  
au cours des  
2 dernières années

\* Les déclarations  
incluent les naissances,  
les déplacements  
entre les sites,  
les abattages  
ainsi que les décès

## PROVENANCE DES DÉCLARATIONS DES PRODUCTEURS

28%

TÉLÉPHONE  
OU TÉLÉCOPIEUR

38%

TRANSFERT  
ÉLECTRONIQUE

34%

SIMPLITRACE –  
COMPTE PRODUCTEUR

21%

TÉLÉPHONE  
OU TÉLÉCOPIEUR

0%

TRANSFERT  
ÉLECTRONIQUE

79%

SIMPLITRACE –  
COMPTE PRODUCTEUR



## Secteur ovin

1 389

PRODUCTEURS  
ET INTERVENANTS  
ACTIFS\*  
ENREGISTRÉS  
DANS LA BASE  
DE DONNÉES

859 107

DÉCLARATIONS  
TRANSMISES\*

225 163

IDENTIFIANTS  
COMMANDÉS

\* Ayant transmis  
des données  
au cours des  
2 dernières années

\* Les déclarations  
incluent les  
naissances,  
les déplacements  
entre les sites,  
les abattages  
ainsi que les décès

## Secteur cervidé

102

PRODUCTEURS  
ET INTERVENANTS  
ACTIFS\*  
ENREGISTRÉS  
DANS LA BASE  
DE DONNÉES

5 846

DÉCLARATIONS  
TRANSMISES\*

3 412

IDENTIFIANTS  
COMMANDÉS

\* Ayant transmis  
des données  
au cours des  
2 dernières années

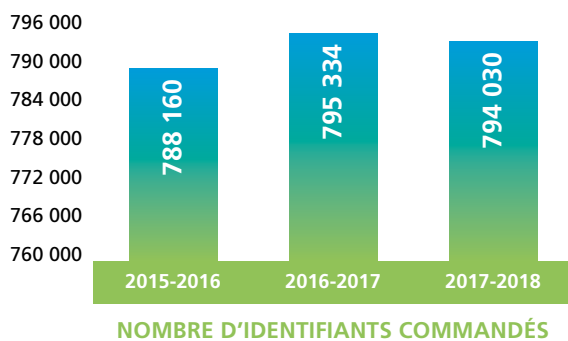
\* Les déclarations  
incluent les  
naissances,  
les déplacements  
entre les sites,  
les abattages  
ainsi que les décès

## D'autres chiffres pour 2017-2018

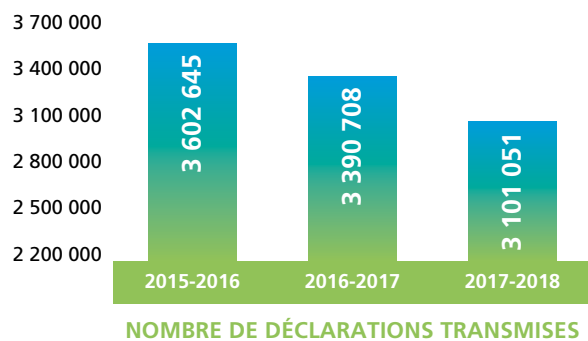
- Le Service à la clientèle a reçu **47 227 APPELS**.
- **3 418 DEMANDES** de soutien technique ont été traitées.
- Le **SITE WEB** d'ATQ propose divers outils pratiques pour venir en aide aux producteurs lors de leurs déclarations de traçabilité, tels des tutoriels et des guides techniques portant sur l'installation et l'utilisation des différentes applications.
- Environ **45 000 VISITEURS** différents ont consulté le site Web d'ATQ au cours de la dernière année.



Évolution du nombre total d'identifiants vendus depuis les trois dernières années :



Évolution du nombre total de déclarations transmises les trois dernières années :



# L'expertise d'ATQ

## au profit des producteurs et intervenants québécois

L'amélioration continue a toujours été au cœur des préoccupations principales d'Agri-Traçabilité Québec. C'est pourquoi le personnel demeure à l'écoute des besoins et des réalités des producteurs et intervenants en tout temps, ce qui a permis à l'organisme d'acquérir l'expertise nécessaire pour développer ou proposer des solutions gagnantes. Ainsi, en 2017-2018, outre ses activités régulières, Agri-Traçabilité Québec s'est impliquée dans divers projets, par exemple pour améliorer l'efficacité de son système au profit des utilisateurs, la performance de divers outils ou encore à titre de fournisseur de services auprès de différents organismes œuvrant dans le milieu.

### SimpliTRACE

#### Divers modes de transmission de l'information

SimpliTRACE permet aux producteurs et intervenants d'accéder à leur dossier de traçabilité, qui inclut toutes les données transmises à la base de données d'ATQ, et ce, à l'aide d'une grande variété d'outils, incluant :

- Le service à la clientèle
- Le portail internet SimpliTRACE
- L'outil SimpliTRACE Express, compatible avec les bâtons de lecture
- L'application SimpliTRACE mobile
- Les logiciels de régie de troupeau

Toujours à l'affût des besoins des intervenants, au cours de l'année 2017-2018, ATQ s'est assurée d'apporter les améliorations nécessaires au bon fonctionnement des divers outils disponibles, et ce, dans le but de faciliter leur utilisation par les producteurs et les divers intervenants du système de traçabilité.

### SimpliTRACE Mobile

#### À l'ère du téléphone intelligent

Dans un souci de simplifier les déclarations pour les producteurs et intervenants, au cours de la dernière année, Agri-Traçabilité Québec a procédé au développement d'une application mobile permettant de faire des déclarations de traçabilité directement à la ferme, à l'aide de leur téléphone intelligent. Ainsi depuis le 5 septembre 2017, les utilisateurs d'appareils Android peuvent télécharger l'application SimpliTRACE Mobile.

Quelques caractéristiques de l'application

- Accès à la liste complète des identifiants
- Compatible avec tous les bâtons de lecture d'identifiants vendus chez ATQ
- Téléchargement des déclarations et transmission à la base de données d'ATQ

L'application SimpliTRACE Mobile (Android) peut être téléchargée sur Google Play.

L'équipe d'ATQ pourra bientôt mettre l'application mobile pour appareils iOS (iPhone) à la disposition des producteurs et productrices du Québec. En effet son développement est en cours depuis mars 2018.

Service à la clientèle et Soutien technique



SimpliTRACE MOBILE

SimpliTRACE EXPRESS

SimpliTRACE



LE PORTAIL INTERNET

Les logiciels de régie de troupeau



## Programme d'échange des identifiants bovins

Le Programme d'échange des identifiants bovins, issu d'une action concertée entre les producteurs de bovins du Québec (PBQ), la Corporation Allflex et Agri-Traçabilité Québec, s'est déroulé du 10 mars au 31 décembre 2017.

Ce projet avait pour but de retirer les identifiants de la vieille génération, toujours en inventaire sur les fermes de bovins du Québec (de boucherie & laitières) et de les remplacer par les identifiants de type Ultraflex, soit la nouvelle génération d'identifiants bovins, considérés plus performants en termes de rétention. Ainsi, plus de 6 347 identifiants de type régulier ont été échangés gratuitement pour le nouveau modèle Ultraflex.

Le projet a permis de retirer des dossiers des producteurs, 60 296 identifiants de l'ancien modèle qui ne sont plus en circulation dans les inventaires. Ceci a été l'occasion de faire une mise à jour des dossiers de ces producteurs **et a un impact direct sur la qualité et la précision de la base de données de traçabilité.**

Afin de maximiser les chances de participation des producteurs au programme d'échange, six campagnes d'envois postaux ciblant différentes régions ont été effectuées ainsi qu'une campagne d'appels automatisés.

Lors de ce projet, des agents à l'automatisation d'ATQ ont été appelés à effectuer des visites sur des fermes participantes afin de procéder à l'échange des identifiants. Ces visites leur ont permis également de sensibiliser les producteurs aux facteurs pouvant avoir un impact sur la rétention des identifiants.

## Passeport Veau

En février 2017, une nouvelle entente a été conclue entre ATQ et les Producteurs de bovins du Québec (PBQ), pour le développement du Passeport Veau électronique. Cette application mobile pour appareils Android et IOS permettra la valorisation des données de traçabilité au profit de la filière veau du Québec. En effet, pour demeurer compétitifs, les représentants de cette filière souhaitent mettre en place un mécanisme afin de garantir un approvisionnement en veaux laitiers de qualité. Avec le Passeport Veau, les producteurs de veaux du Québec auront la possibilité de consulter l'historique de santé de l'animal ainsi que son âge au moment de la mise en marché. Dans le but de faciliter le travail des producteurs laitiers, le Passeport Veau permettra également l'identification simple et rapide des veaux laitiers à la ferme d'origine et la création d'une déclaration de pose d'identifiants chez ATQ.

## Refonte de la solution informatique Agritel Conseil

En juillet 2017, les Groupes conseils agricoles du Québec (GCAQ) ont mandaté Agri-Traçabilité Québec pour la réalisation d'un projet de refonte de la solution informatique Agritel Conseil. En janvier 2018, les GCAQ ont transféré les obligations et considérations de l'entente à Via Pôle d'expertise en services-conseils agricoles.

VIA Pôle d'expertise en services-conseils agricoles offre aux organisations de services-conseils de la province un ensemble d'outils permettant aux conseillers d'effectuer les analyses nécessaires pour aider les entreprises agricoles à atteindre leurs objectifs de performance et financiers. Ces outils comprennent l'application Agritel Conseil et le mandat d'ATQ consiste à développer une solution informatique permettant aux conseillers et techniciens de saisir et d'analyser les données comptables, technico-économiques et opérationnelles des entreprises qu'ils accompagnent. Le développement de l'application comprend, entre autres, la gestion du code source, la programmation des composantes de la solution d'affaires et l'établissement d'une méthode de mise à jour de l'application.

L'équipe projet d'ATQ a finalisé le développement de différents modules et les travaux se poursuivent afin de mener à bien ce projet.



# Des partenariats canadiens

pour la valorisation  
de la traçabilité

PHOTO: NICOLAS MESLY

Dans son parcours, ATQ a toujours eu à cœur de développer des liens avec les organismes canadiens du milieu agricole.

La collaboration avec des partenaires importants, tels le Conseil canadien du porc (CCP) et les Producteurs laitiers du Canada (PLC) ont permis d'établir des relations de confiance et de solidarité. De ces partenariats sont nées diverses ramifications par le biais desquelles ATQ peut mettre à profit son expertise en matière de solutions de traçabilité, par exemple avec la plateforme Excellence du porc canadien (EPC) dans le secteur du porc, ou la solution TracéLaitier pour le secteur laitier canadien. Nous travaillons tous dans un même intérêt, c'est-à-dire la valorisation de la traçabilité pour une industrie agricole sécuritaire et efficace.



Agri-Traçabilité  
Québec a joué  
un rôle clé dans  
la mise en œuvre  
de cette initiative

## Le Conseil canadien du porc

Le Conseil canadien du porc (CCP) est un chef de file en ce qui concerne la traçabilité du secteur porcin. En effet, le Canada est l'un des rares pays à mettre en place un système national de traçabilité du porc. Ainsi, lors de l'entrée en vigueur de la réglementation fédérale en juillet 2014, le système PorcTracé a été créé, celui-ci visant à assurer la sécurité, la stabilité financière, la protection des affaires et l'accès au marché pour toute l'industrie canadienne du porc, ceci en améliorant les interventions en cas d'urgence liée aux problèmes de salubrité alimentaire.

**Agri-Traçabilité Québec a joué un rôle clé** dans la mise en œuvre de cette initiative. La plateforme PorcTracé, utilisée pour gérer les données de traçabilité liées à la production porcine, a été entièrement conçue par l'équipe professionnelle d'ATQ. Agissant à titre de fournisseur de service pour le développement et la maintenance du système, ATQ continue d'offrir un accompagnement, un service d'assistance technique et ses services d'expert-conseil. Par conséquent, l'année 2017-2018 a permis de mettre en production diverses demandes d'amélioration et une communication en continu s'effectue par des suivis hebdomadaires auprès du client, ce qui permet à l'équipe d'ATQ de maintenir un environnement de système performant et efficace.

L'équipe d'ATQ a à cœur d'offrir un service de qualité et à la hauteur des exigences de l'industrie. De plus, l'excellente collaboration du Conseil canadien du porc contribue grandement au développement de ce partenariat de longue date.

C'est donc sans surprise que, suite à un sondage satisfaction client, effectué au début de l'année 2018, ATQ a pu constater les résultats très positifs de son engagement. Que ce soit en ce qui concerne les délais de réponse pour résoudre des problèmes, l'efficacité pour corriger ceux-ci, le niveau de connaissance et le professionnalisme de l'équipe de soutien technique d'ATQ, ou encore la performance des fonctionnalités, les réponses sont unanimes et démontrent la grande satisfaction de la clientèle.

## L'Excellence du porc canadien

Le Conseil canadien du porc a mis en place une plateforme nationale, l'Excellence du porc canadien (EPC), qui englobe trois (3) composantes des programmes à la ferme : la traçabilité, la salubrité des aliments et le bien-être animal.

Cette initiative vise à démontrer que les pratiques des producteurs de porc certifiés sont conformes aux normes nationales relatives à ces composantes. Dans un souci de centraliser l'information provenant des producteurs et d'uniformiser le programme à l'échelle nationale, le CCP a choisi d'inclure la plateforme EPC au programme de traçabilité PorcTracé, conçu par Agri-Traçabilité Québec et mis en place en juillet 2014.

Ainsi, suite à un appel d'offres, le CCP a mandaté ATQ en janvier 2017 à titre de fournisseur de services dans le cadre de ce projet. Essentiellement, le but du projet consiste à modifier la plateforme PorcTracé, afin d'y intégrer les modules qui permettront de répondre aux exigences d'Excellence du porc canadien. Ces modules doivent partager certaines informations hébergées dans le système de traçabilité existant (PorcTracé) tout en respectant à la fois les règles établies de traçabilité et d'Excellence du porc canadien.

Au cours de l'année 2017-2018, l'équipe projet d'Agri-Traçabilité Québec a effectué un travail d'analyse qui a permis de procéder concrètement et adéquatement au démarrage du développement de l'application. Les travaux sont toujours en cours.





ATQ est heureuse  
d'être impliquée  
dans cette initiative

## L'entente de service avec les Producteurs laitiers du Canada se poursuit

Pour une huitième année consécutive Agri-Traçabilité Québec agit à titre de fournisseur de service auprès des Producteurs laitiers du Canada (PLC) pour la coordination et la gestion des activités reliées à l'implantation de la traçabilité des bovins laitiers au niveau national. Plus précisément, ATQ coordonne les activités du volet traçabilité animale de l'Initiative proAction, lancée à l'échelle nationale par les PLC.

Les PLC et leurs membres ont créé l'Initiative proAction pour aider les producteurs laitiers canadiens à appliquer des normes élevées en matière de qualité et de production d'aliments. ProAction est un programme d'assurance de la qualité à la ferme regroupant six volets dans un seul cadre intégré: Qualité du lait | Salubrité des aliments | Bien-être des animaux | Traçabilité | Biosécurité | Environnement.

Grâce à un transfert de connaissances des meilleures pratiques en matière de traçabilité et quant à la réglementation, ATQ a participé activement à la mise en œuvre du volet Traçabilité. En effet, depuis septembre 2017 les exigences portant sur la traçabilité des bovins laitiers sont intégrées à la liste de contrôle de validation de la salubrité des aliments.

## TracéLaitier

Toujours dans un souci d'atteindre l'objectif de mise en œuvre d'une traçabilité qui répond aux standards élevés de la traçabilité des bovins laitiers du Canada et qui soit conforme aux exigences réglementaires et à celles du volet traçabilité du programme proAction, les Producteurs laitiers du Canada (PLC) et le Réseau laitier canadien (CDN) ont conclu une entente se concrétisant par l'Initiative TracéLaitier, une solution nationale de traçabilité.

ATQ est heureuse d'être impliquée dans cette initiative. En effet, le CDN, administrateur officiel de TracéLaitier a mandaté ATQ pour la création, le développement et l'hébergement de cette solution nationale de traçabilité. TracéLaitier sera développé à partir de la solution modulaire AGTWeb, créée par ATQ. Choisie pour ses fonctions hautement performantes, AGTWeb repose sur les trois principes fondamentaux de traçabilité, soit l'identification des animaux, l'identification des sites et la déclaration des déplacements. AGTWeb a été éprouvée avec succès non seulement au Québec avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), mais également dans le secteur porcin canadien avec la solution PorcTracé.





# ATQ à l'avant-garde

## des nouvelles technologies

La technologie blockchain pourrait ouvrir la voie qui permettra d'honorer la volonté des producteurs d'une traçabilité de la terre à la table.

À ce jour, Agri-Traçabilité Québec fait la traçabilité animale de la naissance jusqu'à l'abattoir. Les consommateurs sont avides de connaître le plus d'informations possibles sur les produits qu'ils achètent tels, l'origine, ce qu'ils contiennent, comment ils ont été produits, par qui, etc. D'autre part, les entreprises sont aussi soucieuses de gérer encore plus efficacement leurs risques face à d'éventuels rappels.

Pionnière en matière de traçabilité, ATQ évolue depuis ses débuts au rythme des nouvelles tendances technologiques et l'année 2017-2018 n'a pas été en reste à cet égard. En effet l'idée d'intégrer la blockchain à la traçabilité a fait son chemin un peu partout dans le monde et depuis mai 2017, ATQ s'est investie afin d'explorer cette nouvelle technologie.

Pour expliquer simplement la blockchain, il s'agit d'une technologie qui permet la gestion de l'information d'un produit « end to end » ou de la terre à la table, de façon transparente, sécuritaire, infalsifiable et efficiente. La nature de la blockchain repose sur un réseau décentralisé de serveurs plutôt que sur une base de données centrale unique. Certaines informations peuvent être publiques et d'autres privées, partagées seulement entre quelques entreprises de la filière, par le biais de contrats intelligents qui permettraient notamment de procéder à des validations de masse ou de reconstituer la valeur d'un produit. Cet aspect est particulièrement intéressant pour tous les produits ayant des appellations ou des certifications.

Cette technologie pourrait révolutionner le milieu agroalimentaire. La blockchain permettra d'obtenir des informations crédibles et disponibles, contribuant ainsi à diminuer les risques de crises sanitaires et de fraudes alimentaires. C'est pourquoi au cours de l'année 2017-2018, ATQ a amorcé une collaboration avec la Société des parcs d'engraissement du Québec dans le cadre du Programme Bœuf Québec, dans le but d'évaluer cette approche.



# Conseil d'administration

De gauche à droite : Serge Beaulieu, James Allen, Marie-Christine Talbot, Martin Caron, Johanne Paquin, Norman Houle, Michel Beaulac, Jean-François Morin

## Un nouveau conseil d'administration à la tête d'ATQ

Le conseil d'administration d'Agri-Traçabilité Québec est composé de quatre représentants de l'Union des producteurs agricoles (UPA), de deux représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et d'un représentant de la Financière agricole du Québec (FADQ). Dans le cadre de diverses nominations au sein de ces organismes, le conseil d'administration d'ATQ a accueilli plusieurs nouveaux membres désignés dans la dernière année.

## Les membres du conseil d'administration

### Martin Caron

1<sup>er</sup> vice-président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), assure la présidence du C.A. d'ATQ

### Norman Houle

Directeur à la Direction régionale de la Mauricie, au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), assure la vice-présidence du C.A. d'ATQ

### Michel Beaulac

Directeur territorial Mauricie – Centre du Québec – Estrie, à la Financière agricole du Québec (FADQ), est le troisième membre exécutif du C.A. d'ATQ

### Johanne Paquin

Directrice régionale adjointe Laval-Laurentides-Outaouais-Abitibi-Témiscamingue-Nord du Québec, Direction générale de l'inspection des aliments, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

### Serge Beaulieu

Président de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, représentant de l'UPA

### Jean-François Morin

Membre de l'exécutif des Producteurs de lait du Québec (PLQ), représentant de l'UPA

### James Allen

Président de la Fédération de l'UPA de Chaudière-Appalaches

## Membres sortants

Agri-Traçabilité Québec tient à exprimer sa gratitude envers monsieur Pierre Lemieux pour sa contribution et son engagement au sein d'ATQ. Ayant œuvré 5 ans à titre de président du conseil d'administration, monsieur Lemieux a pris le chemin d'une retraite bien méritée. ATQ remercie également chaleureusement tous les membres sortants du conseil d'administration, soit Claude Hasty, la Financière agricole du Québec (FADQ), André Mousseau, Syndicat des producteurs en serre du Québec, François Bourassa, UPA de l'Estrie ainsi que Pierre Lampron et Daniel Gobeil des Producteurs de lait du Québec.

# Structure organisationnelle

Direction générale



SERVICES ADMINISTRATIFS



OPÉRATIONS ET SERVICE À LA CLIENTÈTE



SERVICE DE DÉVELOPPEMENT



SERVICE DES COMMUNICATIONS



SERVICE INFORMATIQUE



SERVICE DE SOUTIEN TECHNIQUE

## Événements et rencontres

### Comités, symposiums, conférences et autres

Dans un objectif de collaboration à l'avancement des dossiers de traçabilité et afin de demeurer à l'affût des développements dans ce domaine, ATQ travaille étroitement avec Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Que ce soit par la participation d'ATQ à divers comités de travail ou d'événements, lors de consultations ou de présentations, ATQ partage son expertise et son savoir pour l'avancement de la traçabilité au niveau canadien.

### En 2017-2018, ATQ a été active sur la scène nationale en participant aux événements suivants:

- Comité d'implantation sur la réglementation fédérale
- Comité consultatif national sur l'identification et méthodes d'identification (CCNDMI)
- Participation à l'évaluation du Programme d'identification et de traçabilité du bétail (TRACE)
- Rencontre avec l'ACIA et divers intervenants de la filière cervidé pour discuter des exigences sur l'identification des cervidés

- Symposium « Bâtir une industrie laitière durable » offert par les Producteurs laitiers du Canada
- Rencontres de travail avec le Réseau laitier canadien (CDN) pour le projet TracéLaitier

### Sur la scène provinciale, ATQ continue de s'investir en bâtissant des liens visant à valoriser la traçabilité, et cela dans divers secteurs:

- Ateliers et conférences sur la fraude alimentaire
- Formations et présentations sur la technologie blockchain
- Dépôt d'un mémoire dans le cadre de la légalisation du cannabis
- Rencontres avec l'Association des Techniciens en Santé Animale du Québec (ATSAQ)
- Rencontres avec la Société des Parcs d'engraissement du Québec
- Salon des exposants au congrès général 2017 de l'UPA
- Forum Leadership « Enjeux et opportunités de l'industrie agroalimentaire au Québec: ensemble, prenons le leadership! »
- Webinaire – Conférence Politique bioalimentaire du Québec

### Agri-Traçabilité international (ATI), filiale créée par ATQ en 2006, poursuit sa mission d'offrir des solutions de traçabilité innovatrices hors Québec. Pour ce faire, ATI a participé à divers événements aux États-Unis et en Amérique latine, voici un aperçu des activités de la dernière année:

- Présentation à la Conférence annuelle du National Institute for Animal Agriculture (NIAA), Columbus, Ohio
- Conférence annuelle du Northeastern US Animal Health Association (NEUSAHA), Atlantic City
- Forum sur la traçabilité du bétail offert par le NIAA, Denver, Colorado
- Présentation au séminaire « La traçabilité dans la chaîne alimentaire », Chili
- Échanges avec le ministère de l'Agriculture du Chili (ACHIPIA)
- Établissement de contacts avec les autorités en matière d'agriculture au Pérou
- Visite d'une délégation du Paraguay à Longueuil (FECOPROD)
- Échanges avec l'Organisme international régional contre les maladies des plantes et des animaux (OIRSA), Nicaragua

# Remerciements

Voilà maintenant plus de 16 ans qu'Agri-Traçabilité Québec est responsable de la mise en œuvre et de la gestion du système d'identification et de traçabilité animale du Québec. ATQ accompagne quotidiennement les producteurs ainsi que les intervenants de l'industrie dans leurs obligations de traçabilité et souhaite remercier chaleureusement ces derniers pour leur étroite collaboration, qui contribue sans contredit à la fiabilité et la pérennité du système de traçabilité du Québec. ATQ désire également remercier tous ses partenaires pour leur fidèle contribution depuis sa création en 2001.



---

Conception graphique : Bleuoutremer  
Impression : Imprimerie Vézina  
Photos : Nicolas Mesly  
ISSN 1705-6039  
Dépôt légal, 2<sup>e</sup> trimestre 2018  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives du Canada  
©Tous droits réservés



# Agri-Traçabilité Québec

555, boulevard Roland-Therrien  
Bureau 050  
Longueuil (Québec)  
J4H 4E8

Téléphone : 450 677-1757  
Sans frais : 1 866 270-4319  
Télécopieur : 450 679-6547  
Sans frais : 1 866 473-4033

**ATQ.QC.CA**

